



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/AMI/SE/COMIFAC/2020

Mentorat de jeunes francophones

Introduction

En adoptant l'Accord de Paris en décembre 2015 à l'issue de la 21^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la communauté internationale a effectué un pas important dans la recherche de solutions au dérèglement du climat global.

Dans le cadre des négociations sous la CCNUCC, le continent africain négocie à travers le Groupe Africain des Négociateurs (GAN), un Groupe influent et très écouté dans les processus de la CCNUCC. C'est autour de ce groupe, certes dominé par les hommes, que les pays africains élaborent et adoptent leurs positions communes. Conscient de la nécessité d'élaborer les positions communes africaines sur la base de données factuelles, le GAN s'est donné d'un réseau d'experts d'appui au Groupe Africain de Négociateurs (AGNES en sigle anglais) et d'un Groupe de travail africain sur le genre et les changements climatiques (AWGGCC en sigle anglais).

C'est pour redresser les faiblesses ci-dessus que la Coordination du **Réseau d'experts d'appui au Groupe des Négociateurs Africain** (connu sur l'acronyme anglais « **AGNES** ») et la **COMIFAC** mettent en œuvre le projet intitulé « **RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES PAYS AFRICAINS FRANCOPHONES AUX NEGOCIATIONS CLIMATIQUES ET A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS** », qui bénéficie pour l'instant d'un accompagnement financier du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu ***un stage de mentorat d'une durée de six (06) mois dans une institution pertinente concernant deux (02) jeunes africains francophones, objet du présent avis d'appel à candidatures.***

Programme de mentorat

Le programme de mentorat reposera essentiellement sur trois thématiques : l'agriculture-sécurité alimentaire et nutritionnelle ; le Transfert de Technologies et Genre-jeunesse et changements climatiques

Conditions à remplir

Les Jeunes Africains Francophones (Afrique de l'Ouest et du Centre) intéressés doivent remplir les conditions ci-après :

- Etre âgés de 35 ans au plus ;
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire sur l'environnement, la gestion des ressources naturelles, les relations internationales ou engagé dans un programme de recherche pertinent.

Composition et dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprenant les pièces suivantes :

- 1) Un Curriculum vitae avec 02 (deux) références ;
- 2) Une lettre de motivation.

Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique ou déposées en cinq (05) exemplaires au **Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**, **au plus tard le 25 Juin 2020**, avec la mention: **Manifestation d'intérêt N°00 /AMI/SE/COMIFAC/2020, pour le Mentorat des Jeunes francophones dans le cadre du Renforcement de la participation des pays Africains Francophones au négociations climatiques et à la mise en œuvre de l'Accord de Paris »** en utilisant les adresses ci-dessous :

Secrétariat Exécutif de la COMIFAC
Situé derrière l'usine Bastos.
BP : 20818 Yaoundé
Email : comifac@comifac.org

N.B. : Envoyer une version électronique à l'adresse suivante : Omolloerick88@gmail.com

Yaoundé, le 11 juin 2020

Le Secrétaire Exécutif



Raymond NDOMBA NGOYE

N.B. : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.